



## **OSISKO REÇOIT UN AVIS DE LA PART DE PRETIUM RELATIF AU RACHAT DU FLUX DE MÉTAUX SUR BRUCEJACK**

**(Montréal, 24 septembre 2018)** Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko ») (TSX et NYSE : OR) annonce aujourd'hui qu'Osisko Bermuda Limited (« OBL »), une filiale en propriété exclusive d'Osisko, a reçu un avis de Pretium Exploration Inc., une filiale de Pretium Resources Inc. (collectivement « Pretium »), à l'effet qu'elle avait l'intention d'exercer son option de racheter en totalité les droits d'OBL dans le flux aurifère et argentifère, conformément à la convention d'achat et de vente conclue entre les deux parties et datée du 15 septembre 2015 (l'« entente de flux »).

En vertu de l'entente de flux, Pretium détenait une option de racheter 100 % de la part d'OBL dans le flux aurifère et argentifère en effectuant un paiement de 118 500 000 dollars US (approximativement 154 000 000 de dollars CA) à OBL le 31 décembre 2018. Afin d'exercer cette option, Pretium devait fournir à OBL un préavis écrit d'au moins 90 jours, après quoi le rachat du flux devient une obligation contraignante pour Pretium (le « rachat du flux »).

Osisko compte utiliser le produit du rachat du flux pour rembourser la dette et financer des investissements additionnels.

Le rachat du flux n'affecte pas les prévisions de production d'onces d'équivalent d'or d'Osisko pour 2018 de 77 500 à 82 500 onces d'équivalent d'or. Osisko conserve toujours une exposition à la mine Brucejack via son entente d'écoulement d'or de 50 %.

### **À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée**

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques ayant débuté ses activités en juin 2014. Osisko détient un portefeuille concentré en Amérique du Nord qui se compose de plus de 130 redevances, flux de métaux et ententes d'écoulement de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko se compose de cinq principaux actifs, y compris une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada. Osisko détient également un portefeuille de participations dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 17,2 % dans Minière Osisko Inc., de 12,6 % dans Ressources Falco Ltée et de 34,7 % dans Barkerville Gold Mines Ltd.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec H3B 2S2.

### **Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko :**

Vincent Metcalfe  
Vice-président, relations aux investisseurs  
Tél. (514) 940-0670  
[vmetcalfe@osiskogr.com](mailto:vmetcalfe@osiskogr.com)

Joseph de la Plante  
Vice-président, développement corporatif  
Tel. (514) 940-0670  
[idelaplante@osiskogr.com](mailto:idelaplante@osiskogr.com)

## **Énoncés prospectifs**

*Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, sans s'y limiter, la clôture du rachat du flux et l'utilisation du produit du rachat du flux. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités.*

*Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko en date du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.*